



le solde migratoire haut-normand reste négatif, de l'ordre de 0,2 % par an.

Entre 60 et 74 ans, les départs sont nombreux : la Haute-Normandie est la 3^e région métropolitaine pour les sorties dans cette classe d'âge derrière la Picardie et surtout l'Ile-de-France. A partir de 75 ans, les migrations s'inversent : les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Sur cinq ans cela représente un solde positif de 1 000 personnes de 75 ans ou plus.

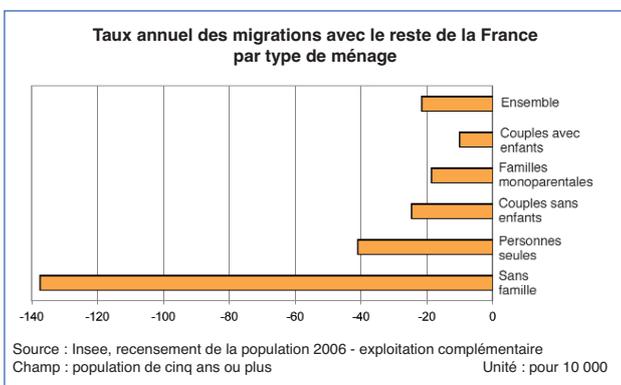
Ces flux migratoires avec le reste de la France impacte la structure par âge de la population. En l'absence de migrations, la part des 18-24 ans serait supérieure de 0,4 point tandis que celle des moins de 18 ans diminuerait de 0,1 point comme pour les 25 à 59 ans, enfin la part des 60 ans ou plus serait plus faible de 0,2 point.

Les familles avec enfants sont moins mobiles

Quel que soit le type de ménage - couples avec ou sans enfants, familles monoparentales, personnes seules ou ménages sans liens familiaux (colocations par exemple) - le solde migratoire est toujours défavorable pour la région. Toutefois, l'intensité de ces migrations est différente selon les différents types de ménages.

Les personnes seules et celles vivant dans un ménage sans liens familiaux sont les plus mobiles et présentent un solde négatif plus important (respectivement - 0,41 % et - 1,37 % en taux annuel des migrations avec le reste de la France). Les couples sans enfants (ou n'ayant plus d'enfants à charge) sont moins mobiles que les précédents. La stabilité est plus importante pour les familles avec enfants. Ces familles, monoparentales ou en couple, sont peu nombreuses à venir s'installer en Haute-Normandie ; les départs sont supérieurs aux arrivées mais dans des proportions limitées.

L'impact sur la structure régionale de ces mouvements migratoires est une moindre baisse du nombre de couples avec enfants et une hausse plus modérée du nombre de personnes seules.



Les départs augmentent avec le niveau de qualification

Les taux de migration différent selon la catégorie socioprofessionnelle mais quelle que soit la région, les cadres sont les plus mobiles. En cinq ans, 18,5 % des cadres ont quitté la Haute-Normandie. Dans le même temps 15,5 % des cadres qui résident maintenant dans la région se sont installés au cours de la période. Le déficit migratoire des cadres reste important (- 0,6 % par an). Les employés et les professions intermédiaires sont également plus mobiles que la moyenne mais dans des proportions deux fois moins importantes que les cadres.

Les élèves-étudiants sont eux moins mobiles. Comparativement aux autres régions, moins de 10 % sont partis en cinq ans et surtout moins de 7 % sont des nouveaux arrivants ; seul le Nord-Pas-de-Calais fait moins bien.

Enfin, les ouvriers et surtout les retraités sont les plus stables, avec peu de mouvements d'entrées ou de sorties. Ces migrations s'équilibrent presque mais sont quand même en défaveur de la Haute-Normandie.

Ces mouvements ont pour conséquence de ralentir la hausse du nombre d'étudiants, de cadres ou d'employés. Pour les retraités, ils se retrouvent proportionnellement un peu plus nombreux dans la population qu'ils n'auraient été en l'absence de migrations.

DÉFINITIONS

Taux annuel de migration avec le reste de la France

Les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf définition). Ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone.
Seuls les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM).
Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

Effet des migrations sur la structure de la zone

Cet indicateur mesure l'effet des migrations (entrées et sorties) sur le profil socio-démographique d'un territoire ; il permet de déterminer si les migrations dans ou depuis la zone ont contribué à accroître ou au contraire à réduire le poids d'une sous-population.

Migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Pour aller plus loin dans l'analyse des migrations résidentielles

Les directions régionales de l'Insee disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, pays, parc naturel, territoire de projet...). Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître de manière précise l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants/sortants du territoire) ; ils permettent également de déterminer le profil socio-démographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).

Les villes centres sont les grandes perdantes des migrations

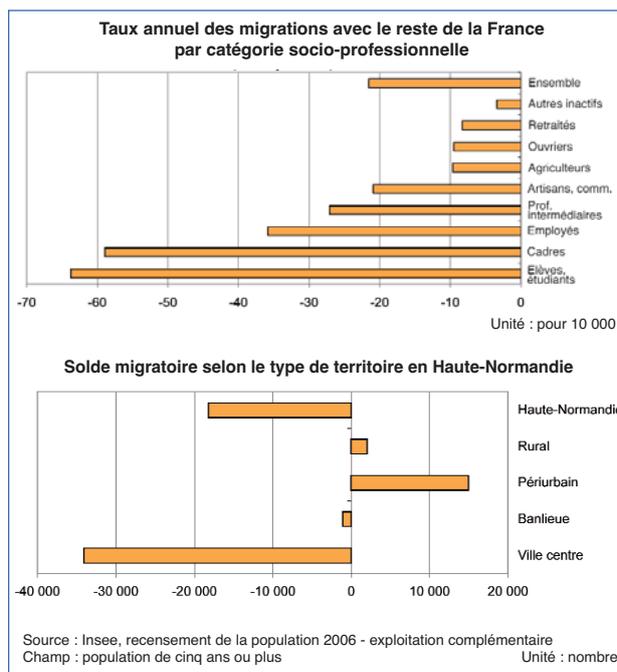
Avec 117 800 départs et 99 600 arrivées, la Haute-Normandie a perdu en cinq ans 18 200 personnes par le jeu des migrations. Ce solde ne se répartit pas uniformément sur le territoire.

Les villes centres ont perdu dans leur ensemble 34 000 habitants uniquement à cause des migrations. Cette perte a été en partie comblée par un solde naturel plus élevé. Dans les villes centres, la population se renouvelle : en cinq ans, la proportion des nouveaux arrivants est de 17 %, celle des sortants de 23 %. Ces rotations s'expliquent par l'arrivée de jeunes de 18-24 ans pour leurs études ou un premier emploi qui repartent souvent au bout de quelques années. Les migrations des 25 à 39 ans sont particulièrement défavorables aux villes centres. Chez les retraités, les arrivées après 75 ans équilibrent les départs vers 60 ans.

En banlieue, la situation est quasi équilibrée avec un solde de moins 1 000 résidents. Les arrivées des moins de 40 ans, souvent avec de jeunes enfants, compensent en grande partie les départs des 40 à 74 ans.

Le périurbain est lui largement bénéficiaire avec un gain de 15 000 migrants en 5 ans, soit un solde annuel de 0,5 %. Les arrivées des 25 à 39 ans et de leurs enfants favorisent cette croissance. A partir de 60 ans, les départs sont un peu plus importants que les arrivées. Pour les 18-24 ans, la mobilité est très forte, avec 44 % de départs en cinq ans. La poursuite des études et/ou la décohabitation poussent les jeunes vers les villes.

L'espace rural présente des caractéristiques migratoires proches du périurbain mais un peu moins marquées. Le gain par le jeu des migrations s'élève à 2 000 ruraux supplémentaires. Une différence subsiste avec le périurbain, c'est l'arrivée de personnes de 60 ans et plus.



EMPLOI

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement. Il est donc préférable de raisonner par différences de structures entre 1999 et 2006.

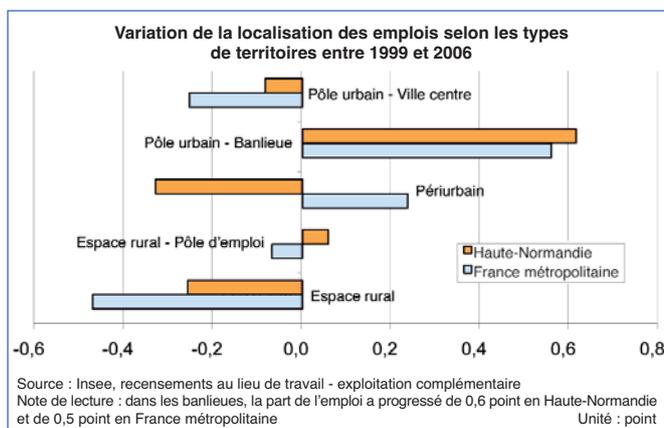
La Haute-Normandie regroupe 2,8 % des emplois de la France métropolitaine

La structure des emplois haut-normands a évolué entre 1999 et 2006, plus de cadres et de professions intermédiaires mais cette évolution a été moins rapide que dans le reste de la France. La localisation de l'emploi a également évolué. Les banlieues bénéficient d'une hausse de l'emploi plus marquée au détriment du périurbain en particulier. Dans ce dernier, le nombre d'emplois est inférieur de près de moitié à celui des actifs ayant un emploi.

Au 1^{er} janvier 2006, la Haute-Normandie compte 712 600 emplois soit 2,8 % des emplois de la France métropolitaine. Cette proportion est en recul par rapport à 1999 (2,9 %). La hausse du nombre d'emplois en Haute-Normandie est donc moins rapide que sur l'ensemble du territoire métropolitain. La Haute-Normandie se classe au 17^e rang des 22 régions métropolitaines pour la croissance de l'emploi.

En Haute-Normandie, la part de l'emploi dans le périurbain recule, tandis qu'elle est en hausse en France métropolitaine. L'emploi dans l'espace rural (hors pôle d'emploi) progresse moins vite qu'en moyenne régionale. Dans les banlieues, l'emploi se développe plus rapidement qu'ailleurs et représente en 2006 un quart du total régional.

Au fil des ans, les zones d'emploi les plus urbaines, Rouen, Le Havre et Evreux, concentrent toujours plus d'emplois. Elles regroupent 72 % des emplois de la région, et 79 % des emplois supplémentaires. A contrario, les petites zones d'emploi, plus rurales ou périurbaines, perdent de leur influence. Lillebonne et Pont-Audemer font figure d'exception, l'emploi y est plus dynamique entre 1999 et 2006.



Plus de cadres et de professions intermédiaires

En 2006, un emploi sur neuf correspond à la catégorie « cadres ou professions intellectuelles supérieures » en Haute-Normandie, c'était à peine un sur dix en 1999. Pourtant ce résultat est à relativiser puisque l'écart avec la France métropolitaine et même la France de province s'agrandit. Ces emplois se développent encore plus rapidement en Ile-de-France, Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées

En 1999, la Haute-Normandie comptait une proportion d'emploi de niveau « professions intermédiaires » supérieure à l'ensemble de la province. En 2006, les deux échelons géographiques sont à égalité, comptant chacun 24 % d'emplois classés dans cette catégorie.

La part des employés progresse légèrement en Haute-Normandie. De 1999 à 2006, elle passe de 28,1 % à 28,7 % rejoignant ainsi la moyenne nationale. Pour les ouvriers, la région reste au 4^e rang des régions métropolitaines avec 29,2 % bien que cette proportion recule de 2,2 points depuis 1999.

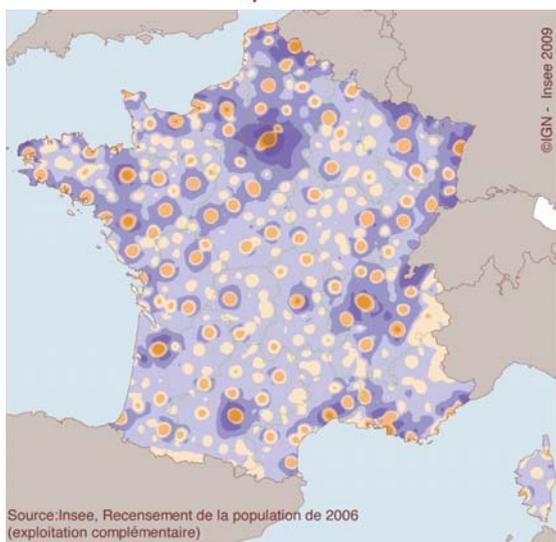
En Haute-Normandie, 96 emplois pour 100 actifs occupés

La Haute-Normandie compte 95,8 emplois pour 100 actifs occupés en 2006, c'est un point de moins qu'en 1999 (96,8 %). Seules cinq régions font moins bien en 2006, comme en 1999 : ce sont des régions frontalières (Alsace, Lorraine, France-Comté) ou proche de l'Ile-de-France (Picardie et Centre).

Les pôles ruraux de la Haute-Normandie présentent une forte attractivité avec 158 emplois pour 100 actifs occupés, chiffre nettement plus élevé qu'en moyenne nationale (129 emplois pour 100 actifs occupés). Les banlieues haut-normandes ont elles aussi un nombre d'emploi supérieur à celui des actifs occupés alors que la situation est inverse au niveau France. En revanche, le périurbain est plus résidentiel et se caractérise par un nombre d'emplois inférieur de près de moitié à celui des actifs ayant un emploi. □

Damien BARTHÉLÉMY

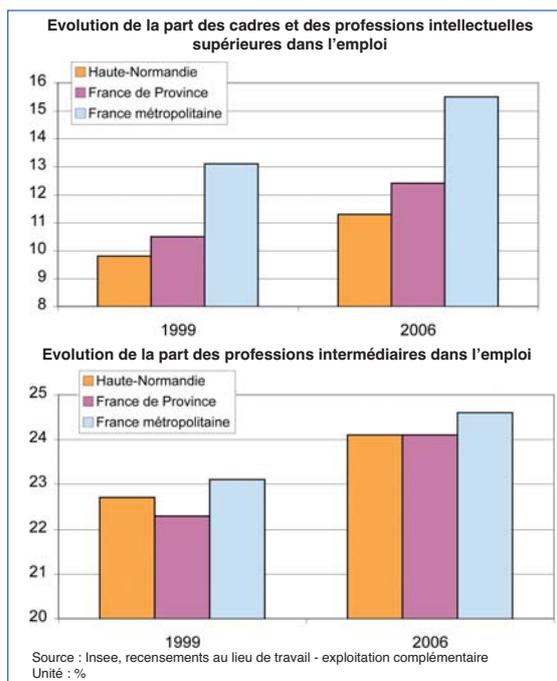
Localisation des emplois et des actifs en 2006



Population au lieu de travail moins population résidente en nombre de personnes par km2



Note de lecture :
En bleu les territoires où le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs qui y résident : ce sont des territoires plus résidentiels. En orange, au contraire, ce sont des territoires qui attirent les actifs au quotidien.



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Source : Le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en 2 temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Définitions : Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées)
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le périurbain : a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

Méthode : Le lissage des cartes

Lisser une densité : pourquoi ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui, des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les « bords » de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/min)

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL

Aval : Directeur de la publication : Alain MALMARTEL

Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE

Mise en page : Iropa Imprimerie, Rouen

© INSEE 2009

ISSN : 0245-9809

Dépôt légal : juillet 2009

Code Sage : AVA18268

Imprimerie IROPA

76100 Rouen